



SERVICES TECHNIQUES
Direction
☎ 04 - 75 - 81 - 35 - 68
☎ 04 - 75 - 81 - 32 - 44

REEV
ROULONS EN VILLE EN VELO
A l'attention de M. Nicolas MARTIN
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE

le 25 MAI 2012

N/Réf. : ELN/CD n° 12-0539

Monsieur,

A l'approche de la fin du chantier d'aménagement de l'avenue de la République, je vous propose de reprendre les propositions que vous avez formulées en ce début d'année.

Tout d'abord, s'agissant de la hauteur de la végétation dans les îlots, vous avez pu constater les efforts faits par le service des Espaces Verts pour favoriser la visibilité des piétons. Un suivi attentif leur a été demandé.

Ensuite, concernant le risque de cisaillement au droit du tourne à droite vers la rue Pasteur, un panneau de danger a été implanté visant à interpeller les automobilistes. La solution qui consiste à prolonger la bande cyclable a été rejetée car elle risquait de nuire à la perception du carrefour par les automobilistes.

Enfin, pour ce qui concerne les mesures de circulation permanentes de limitation de vitesse au droit du giratoire à 30 km/h et de création d'un site propre aux transports en commun sur la bretelle de déviation du giratoire entre l'avenue Sadi Carnot et le Pont Mistral, il nous paraît préférable de temporiser et d'observer les flux de circulation après cette phase chantier.

Lorsque les risques de saturation du trafic pourront être levés après confirmation par comptages, ces mesures seront envisagées.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

L'Adjoint à l'Environnement et aux Travaux
Stéphane CREMILIEUX